

AM DECO

Société À Responsabilité Limitée au capital de 2 000,00 €

Siège social : 7, Rue Claude Berthollet

81100 CASTRES

508 117 348 RCS CASTRES

**TEXTE DE LA DÉCISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RÉSULTAT PRISE PAR
L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 06 MAI 2026**

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 25 587,88 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	25 587,88 €
- Une somme de	25 587,88 €
affectée au compte "Autres réserves" dont le solde s'élèvera à	694 719,00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**Copie certifiée conforme
La gérance**

Désignation de l'entreprise

AM DECO

Néant

*

Adresse de l'entreprise

7 Rue Claude BERTHOLLET

81100 CASTRES

Número SIRET *

50811734800021

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122025		31122024		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
		Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *		028	1370	030	774	596	1053
	Immobilisations financières *(1)		040	164462	042		164462	164364
	Total I (5)		044	165832	048	774	165058	165417
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052				
	Marchandises *		060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres *(3)	072	192928	074		192928	131518
	Charges constatées d'avance *		092	094				
	Valeurs mobilières de placement		080	200143	082		200143	200143
	Disponibilités		084	143242	086		143242	178639
	Total II		096	536312	098		536312	510300
	Total général (I+II)		110	702144	112	774	701370	675717
PASSIF					Exercice N		Exercice N-1	
					NET		NET	
					1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		2000		2000	
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126		200		200	
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		669131		564212	
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136		25588		104919	
	Subventions d'investissement		137					
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142		696919		671331	
DETTE (4)	Provisions pour risques et charges		154					
	Emprunts et dettes assimilées		156				42	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés		166		645		737	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169		1964		1763	
	Comptes courants d'associés		173		1843		1843	
	Autres dettes		175					
	Produits constatés d'avance		174					
	Total III		176		4451		4386	
	Total général (I + II + III)		180		701370		675717	
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	98	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cécilia Quatrin

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° C01080 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

POLE SUD CASTRES

Désignation de l'entreprise AM DECO

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 5

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 4

Néant

*

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
	Production vendue	biens			215		214			
		services *			217		218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230	27 901 27 467		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	27 901 27 467			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stock (marchandises) *						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	2 548 2 630		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)						244			
	Rémunérations du personnel *						250			
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380)						252			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)						254	457 317		
	Dotations aux dépréciations						256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	1 393		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
	Total des charges d'exploitation (II)						264	4 398 2 947		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	23 503 24 520			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280	6 601 85 503		
	Produits exceptionnels (IV)						290			
	Charges financières (V)						294			
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	4 516 5 103		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	25 588 104 919			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	25 588 314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	4 516		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quinquies A)	181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989					
	Divers (dont ZFA NG (44 quaterdecies))	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	30 104	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	30 104	372		

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Art. 831-1 - Principes généraux	20
- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF	
Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	21
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	23
- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	24

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Le règlement ANC n° 2022-06, applicable à compter du 1er janvier 2025, constitue un changement de réglementation comptable. À ce titre, son application s'analyse comme un changement de méthode comptable imposé. Toutefois, après analyse des nouvelles dispositions introduites par ce règlement, il apparaît que leur mise en œuvre n'a pas d'incidence significative sur les comptes de l'exercice clos en 2025. En conséquence, ce changement de réglementation n'affecte ni la présentation ni l'évaluation des principaux postes des états financiers de l'exercice."

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations significatives

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique	1 370			1 370
Immobilisations financières				
Participations	164 364	98		164 462
TOTAL	165 734	98		165 832

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques				
Droit au bail				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autru				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique	317	457		774
Mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	317	457		774

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	192 928	192 928	
TOTAL	192 928	192 928	

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 4 5	6 4 5		
Impôts sur les bénéfices	1 9 6 4	1 9 6 4		
Groupe et associés	1 8 4 3	1 8 4 3		
TOTAL	4 4 5 1	4 4 5 1		